

Intégrer l'agroécologie dans une activité agricole

RS7136 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	210
Formacode(s)	21061, 12598
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/04/2025
Date d'échéance	30/04/2030

Certificateur(s)

VER DE TERRE PRODUCTION · SIRET : 82497837300010

VER DE TERRE PRODUCTION · SIRET : 82497837300028

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'agroécologie est un domaine agricole intégrant les principes de l'écologie pour concevoir des systèmes de production durables et respectueux de l'environnement. Elle combine les connaissances de l'agriculture, de l'agronomie et de l'écologie afin de promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité et de l'écosystème environnant.

L'agroécologie considère les interactions complexes entre les plantes, les animaux, les humains et leur environnement, favorisant ainsi la régénération des sols et la préservation des ressources naturelles. Pour y parvenir, l'agroécologie encourage la rotation des cultures, la polyculture et l'agroforesterie pour optimiser les rendements tout en réduisant la dépendance aux intrants chimiques.

Elle vise également à limiter l'utilisation des pesticides et des engrais synthétiques, privilégiant des méthodes alternatives telles que la lutte biologique et le compostage.

L'agroécologie participe à la promotion des pratiques agricoles socialement équitables en encourageant la participation des communautés locales et en renforçant les liens entre producteurs et consommateurs.

La transition agricole et alimentaire est devenue une réalité. De nombreux agriculteurs modifient leurs pratiques en s'orientant vers l'agroécologie. En parallèle, une part de plus en plus grande du public modifie sa pratique alimentaire en se tournant vers des produits plus sains et vers une consommation locale, soutenue en cela par l'ouverture de nombreux points de vente en milieu urbain, conscients de l'impact environnemental de leurs habitudes alimentaires.

L'agroécologie, en réformant les systèmes de production et les habitudes de consommation, participe activement à ce mouvement de fond.

La certification valide la compétence complémentaire Intégrer l'agroécologie dans une activité agricole.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser la santé et le potentiel de fertilité d'un sol agricole en s'appuyant sur des indicateurs (structure, matière organique, activité biologique ...) et des outils d'évaluation et de mesures (historique de la parcelle et observations visuelles, bilan humique, test-bêche, diagnostic de plantes bioindicatrices, ...) afin de diagnostiquer son état général.

Analyser et caractériser les solutions techniques disponibles en agroécologie afin de choisir celles qui seront les plus adaptées aux besoins identifiés à partir du diagnostic du sol agricole et des conditions de mise en œuvre (besoins de production, matériel disponible, coûts engendrés, bénéfices attendus).

Concevoir le plan d'action destiné à l'intégration d'un système agroécologique durable dans une exploitation agricole en le spécifiant des différentes techniques et ressources à mobiliser, les étapes de mise en œuvre, les prévisions en termes de résultats afin d'atteindre les objectifs fixés (en termes de qualité et de quantité de production) selon le planning prévu.

Choisir et associer au plan d'action les indicateurs environnementaux, économiques et sociaux permettant d'évaluer les résultats qui seront issus des techniques et optimisations agroécologiques mises en place.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Agriculteurs : être installé(e) lors de la candidature à la certification
- Porteurs de projets agricoles sous un délai maximal de 3 ans : avoir suivi une formation initiale dans le domaine agricole
- Techniciens et conseillers en agriculture : être en poste lors de la candidature à la certification

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

2 personnes sont désignées pour représenter le jury de délivrance de la certification :

Un représentant de l'organisme certificateur Ver de terre Production

Un professionnel extérieur à Ver de terre Production dont la qualité est en lien avec la certification visée (agriculteur expérimenté, expert ...) nommé président du jury.

Base légale

Date de décision	30/04/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2030
Date de dernière délivrance possible	30/10/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	390	—	—	—
2022	46	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5971

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Certification Ver de terre (verdeterreprod.fr)

Nombre de certifiés :

2022 = 46

2023 = 390

2024 (jusqu'au 1/07/2024) = 337

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7136/>

Où se former

Formations référencées	6
------------------------	---

Organismes	1
Régions couvertes	0
Prix indicatif	990 € – 2 000 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	179
Parcours menés à terme	166
Taux d'achèvement	93 %
Période	06/2025 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	211
Montant total engagé	440 212 €
Coût moyen par dossier	2 086 €
Durée moyenne	77 h
Période	05/2025 – 09/2026
France compétences	91 %
Reste à charge titulaire	7 %
France Travail	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
OPCO	0 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.